

CAHIER CENTRAL

Mon village 0 pesticide Plan d'actions pour une commune Nature



“Mon village 0 pesticide”

LA LOI ET L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE

La réglementation pour la commune

La “loi Labbé modifiée” sur la transition énergétique pour la croissance verte est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle interdit les produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces verts, les voiries et les promenades ouvertes au public. Certains espaces (cimetières, espaces sportifs...) et de certaines molécules (biocides, produits utilisables en agriculture biologique ou qualifiés à faible risque) échappent encore actuellement à cette loi et constituent une source de pollution des ressources en eau.

L'engagement de la commune

L'engagement de la commune s'établit autour de trois piliers :

- L'élimination des pesticides : la mairie de Pulligny a supprimé définitivement l'utilisation de la totalité des produits phytosanitaires de synthèse et des produits anti-mousse sur l'ensemble de ses espaces et surfaces depuis le 1^{er} septembre 2017.
- La mise en place d'un plan de gestion et d'actions favorisant la reconquête de la biodiversité
- Paillage des massifs, fauche tardive, atlas de la biodiversité communale, verger conservatoire, écopaturage, réenherbement des usoirs, cimetière au naturel... autant d'actions et de projets qui concourent à préserver la biodiversité.
- La participation citoyenne : mise en place d'ateliers, participation au recensement des espèces faunistiques et floristiques du village... la préservation de notre environnement est l'affaire de toutes et tous et les Pullinéennes et Pullinéens sont invités à y participer.

PLAN D' ACTIONS POUR UNE COMMUNE NATURE

Mise en place d'un plan de gestion différenciée

Tous les espaces verts de la commune ne nécessitent pas la même intensité ni la même nature d'entretien. Ils sont donc organisés en 3 classes. Ces classes d'entretien ont pour objectif d'identifier différents principes d'intervention et d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté en tenant compte de ses caractéristiques (leur taille, leur nature, leur fréquentation, leur usage...). Le plan de gestion différenciée contient tous les espaces verts de Pulligny recensés et classés dans trois grandes classes d'entretien :

Classe 1 : les espaces nécessitant un entretien régulier, tels que les massifs d'entrée de village, devant la mairie ou la boulangerie...



Classe 2 : les espaces où l'entretien



est plus espacé, où on accepte plus facilement la végétation spontanée tel que les pieds d'arbres, la “butte du Tricourt”...

Classe 3 : les espaces de nature où l'entretien est limité au strict nécessaire tel qu'Entre-deux-Eaux où il n'y a pas de desherbage mais juste de la tonte.



Les principaux objectifs de la gestion différenciée sont :

- de rationaliser les coûts de maintenance,
- d'améliorer la qualité et la diversité des espaces en tenant mieux compte de leurs potentialités
- de protéger et d'enrichir la valeur écologique des milieux notamment en réduisant l'impact des travaux d'entretien.

Sur l'ensemble des espaces, les massifs ont été paillés afin de limiter l'évaporation de l'eau et de diminuer la fréquence d'arrosage.

Les plantations de plantes annuelles seront réduites au profit de plantes vivaces, plus résistantes à la météo et aux insectes ou ravageurs.



Réenherbement des usoirs

Les usoirs - c'est à dire la partie qui va de la route jusqu'à la propriété de l'habitant - sont typiques des villages lorrains.

Ils sont de propriété communale et leur usage bénéficie de coutume aux propriétaires riverains (sans qu'ils en aient l'exclusivité). Autrefois on y entreposait le fumier, aujourd'hui on y gare souvent son véhicule.



Au fil des années les usoirs de la rue de Ceintrey seront progressivement réenherbés afin de :

- réintroduire de la nature dans le village
- limiter la visibilité des "herbes indésirables" qui poussent de manière éparse sur les usoirs actuels
- Favoriser l'infiltration directe des eaux pluviales et limiter la surcharge des canalisations en cas de grosse pluie



Un cimetière au naturel

La démarche "0 pesticide" nous offre l'opportunité de faire de notre cimetière - dont la situation autour de l'église et à côté de jardins en fait un lieu de passage - un endroit à la fois esthétique par sa qualité paysagère et écologique par son entretien.

Les allées secondaires seront progressivement réenherbées, et de nouvelles plantations envisagées. Les agents veilleront au fauchage des herbes hautes.



Encouragement de la participation citoyenne

La préservation de notre environnement et l'engagement de la commune dans cette démarche se conçoit impérativement en y associant des habitant-e-s.

Vous avez été nombreux à vous mobiliser lors des ateliers "Mon village 0 pesticide" qui ont participé à l'élaboration du plan de gestion, du plan d'actions mais aussi d'une charte qui repose sur le volontariat et qui définit "qui fait quoi" dans le village.





Charte d'engagement citoyenne "zéro pesticide"

La commune de Pulligny s'engage à :

- Éliminer l'usage de tout produit phytosanitaire dans l'entretien de ses espaces
- Former les agents concernés aux pratiques "zéro pesticide"
- Associer les habitants à la démarche "zéro pesticide" et les aider à la mettre en place aussi chez eux
- Agir pour la préservation de la biodiversité
- Entretien des allées du cimetière sans produit phytosanitaire
- Créer un cimetière au naturel

Les habitants s'engagent à :

- Devant leur propriété et jusqu'au caniveau :
 - Éliminer eux-mêmes manuellement la végétation spontanée si dérangeante
- Au cimetière :
 - Éliminer eux-mêmes manuellement la végétation spontanée si dérangeante sur le pourtour de leurs concessions
 - Accepter le retour de la végétation dans les allées

0 pesticide chez les habitants aussi



Pour les particuliers, l'utilisation de pesticides est interdite à partir du 1er janvier 2019.

De nombreuses solutions existent pour entretenir ses extérieurs et jardiner au naturel, très faciles à mettre en œuvre pour la plupart. Quelques unes d'entre elles :



Recycler ses déchets verts et organiques:

Les déchets de cuisine et de jardin peuvent être utilisés pour effectuer un compostage, respectueux de l'environnement. Le produit final constituera un engrais naturel aux végétaux. Tout le monde peut pratiquer ce geste écolo à moindre coût.

gazon et sa résistance à la sécheresse, maintient une bonne couverture herbacée qui s'oppose à la germination des graines d'indésirables et au développement de la mousse. De plus, vous pouvez privilégier le mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe) si la tondeuse est adaptée.

de nourrir les insectes. Vous pouvez aussi adopter un chat qui est le meilleur ennemi des mulots, des campagnols et des souris.



Économiser l'eau:

L'eau servant à l'arrosage doit être de préférence de l'eau de pluie car c'est une eau naturellement riche en éléments contrairement à l'eau du robinet. Économiquement, cela ne vous coûte que l'investissement pour un récupérateur. Pour minimiser le recours à l'eau, vous pouvez pailler vos massifs, mais aussi privilégier les espèces indigènes, plus adaptées au climat local, car les précipitations leur suffisent. Travailler le sol avant d'arroser va créer des interstices qui stockeront l'eau et limiteront l'évaporation du sol en détruisant les voies par où l'humidité s'échappe.



Pailler son sol:

Pour éviter de recourir aux désherbants chimiques, vous pouvez pailler vos massifs, c'est-à-dire le recouvrir avec différents matériaux naturels de préférence (tontes de gazon, feuilles mortes, paille, écorces...). Ce processus permet de maintenir la terre propre en limitant fortement le développement des herbes indésirables, mais aussi de limiter le dessèchement en été (et par conséquent des économies en eau) mais aussi d'assurer une protection des plantes contre le froid. Il permet aussi de recycler une partie des déchets du jardin (tontes, feuilles mortes...).



Entretenir ses terrasses, cours, allées et entrées de garage :

Pour éviter de recourir aux désherbants chimiques, outre le désherbage manuel, il existe le désherbage thermique à l'eau bouillante (eau de cuisson des légumes). Efficace (sauf contre les vivaces à racines profondes installées depuis longtemps), sûr et parfaitement adapté aux petites surfaces.



Lutter naturellement contre les ravageurs :

Si les limaces vous mènent la vie dure, chassez-les avec des moyens naturels, en utilisant des cendres par exemple. De même pour les taupes, mettez une boule de poils de chat ou chien dans les trous qu'elles ont faits. Pour éviter les ravageurs, il ne faut pas traiter de façon intempestive. Il faut accepter quelques ravageurs. La plantation d'une haie variée, l'installation d'un abri et une floraison toute l'année permettent d'attirer et



Lutter naturellement contre les maladies :

Certaines maladies (oïdium, tâches noires des feuilles de rosier...) se développent lors de mauvaises conditions climatiques. Pour les éviter, il faut améliorer la fertilité et la vie du sol et aérer les plantes. Il faut couper les premières parties atteintes par la maladie, nettoyer le sécateur à l'alcool, éviter de mouiller le feuillage des plantes fragiles lors de l'arrosage. ■



Gérer sa hauteur de tonte:

La tonte basse fragilise le gazon, favorise l'installation de plantes s'étalant à la surface du sol (pissenlit, plantain...) et la prolifération de la mousse. La tonte haute renforce l'enracinement du